

«La pratique quotidienne de la représentation fiscale nous démontre que vous attendez plus que le simple dépôt de vos déclarations fiscales ...»

Notre offre:
Allemagne,
France
et Europe.

Nous vous assistons:

- » Taxe sur la valeur ajoutée
- » Accises
- » Conseil en optimisation fiscale de l'entreprise
- » Externalisation

Votre représentant fiscal: un consultant à votre service

«Créée à Paris en 1983, SERF EuropeFides SAS est une société internationale de représentation fiscale dirigée par Monsieur Heinz Zillgens, expert-comptable de droit allemand spécialisé dans le domaine des relations commerciales franco-allemandes depuis plus de 20 ans en France. Monsieur Heinz Zillgens apporte à SERF EuropeFides sa connaissance approfondie des activités d'audit et de conseil des entreprises internationales et s'est entouré d'une équipe plurilingue composée de consultants performants de haut niveau.»

Notre offre

La représentation fiscale d'entreprises étrangères assujetties à la TVA et le traitement des demandes de remboursement de TVA en France ainsi que dans de nombreux pays européens constituent notre activité principale. Nous conseillons nos clients sur les divers aspects de la fiscalité et de la gestion d'entreprise qui sont à prendre en compte dans le cadre d'une activité commerciale à l'étranger (par exemple contrôle fiscal, succursales à l'étranger, etc.).

À Paris

Nous vous proposons en France une offre spécifique de «représentation fiscale ponctuelle», une assistance dans le cadre de la taxation des biens immobiliers situés en France, la représentation auprès de l'administration fiscale française en qualité de mandataire habilité à recevoir les actes administratifs, un accompagnement au cours de contrôles fiscaux ainsi que la création d'établissements stables, de succursales et de sociétés. Nous vous conseillons et vous assistons également dans l'accomplissement de toutes vos formalités douanières ainsi que pour toutes les questions portant sur les accises et l'imposition à la source.

Partenariat

- » Société d'expertise comptable
V&Z Audit et Conseil SAS, Paris (www.vz-sas.eu)
- » Membre du réseau EuropeFides GIE, Paris,
réseau européen de juristes, experts-comptables et
commissaires aux comptes (www.europefides.eu)

Nos prestations

01

Demandes de remboursement de TVA

SERF EuropeFides vous aide à récupérer la TVA versée en amont dans la plupart des pays de l'Union européenne. Vous n'avez effectué aucune opération imposable à la TVA dans un pays de l'UE et vous souhaitez déposer une demande de remboursement pour récupérer la TVA versée dans ce pays.

Nous nous chargeons de remplir vos demandes de remboursement de TVA en France, Allemagne, Italie, Angleterre, Belgique, Pays-Bas, Espagne et dans de nombreux autres pays et d'établir les contacts nécessaires avec les administrations locales. SERF EuropeFides intervient en votre nom en cas de rejet de demandes de remboursement de TVA.

02

Représentation fiscale/mandataire fiscal

Il ne vous est pas nécessaire de créer une succursale ou une filiale pour effectuer des opérations taxables dans un des pays membres de l'UE. Il vous suffit d'obtenir un numéro d'identification à la TVA dans le pays concerné.

En tant que représentant ou mandataire fiscal, SERF EuropeFides établit l'ensemble des déclarations de TVA et des déclarations statistiques (DEB) vous incombant et acquitte la TVA en votre nom.

03

Représentation fiscale ponctuelle*

Si vous n'effectuez en France que des importations non imposables en provenance d'un pays établi hors UE qui sont ensuite livrées à des pays de l'UE ou bien si vous possédez un entrepôt de douane ou un entrepôt fiscal, à partir desquels vous exportez ou livrez dans les pays de l'UE, vous n'êtes pas tenu de procéder aux formalités d'identification à la TVA de votre entreprise.

04

Taxation de biens immobiliers*

SERF EuropeFides prend en charge toutes les obligations déclaratives concernant la taxation des plus-values et l'impôt forfaitaire annuel des biens immobiliers situés en France.

05

Création de sociétés ou de succursales

Nous vous conseillons et vous assistons dans le cadre de la création d'une société, d'une succursale ou d'un bureau de liaison en France, en Allemagne ou dans de nombreux autres pays.

06

Formalités douanières et accises*

SERF EuropeFides vous conseille et vous représente dans le cadre de vos formalités douanières et de toutes les questions portant sur les accises applicables en France.

07

Impôt à la source

SERF EuropeFides conseille les salariés assujettis à l'impôt à la source (artistes, etc.) pour l'établissement de la déclaration de leur impôt à la source et les représente en cas de problèmes y afférents.

08

Contrôles de l'administration fiscale

SERF EuropeFides vous conseille et vous assiste au cours des contrôles effectués par l'administration fiscale (TVA et autres impôts), intervient en tant que mandataire légal habilité à recevoir des actes et accueille le contrôleur des services fiscaux dans ses locaux.

* Offre spécifique proposée en France

Avantages de la représentation fiscale

- » dépôt des déclarations et paiements dans les délais requis
- » présence permanente à l'étranger
- » absence de barrière linguistique
- » maîtrise des particularités fiscales du pays concerné

Pourquoi choisir SERF EuropeFides?

- » compétence professionnelle
- » expérience approfondie
- » offre complète de services aux entreprises
- » offre pluridisciplinaire d'assistance et de conseil recouvrant de nombreux aspects de la fiscalité, gestion et organisation de l'entreprise
- » équipe plurilingue à votre service
- » traitement des opérations de TVA dans de nombreux pays européens
- » réseau de partenaires internationaux

Votre interlocuteur

Heinz Zillgens, Steuerberater

SERF EuropeFides SAS
5, rue Denis Poisson
75017 Paris

Téléphone : + 33 1 45 53 41 27
Fax : + 33 1 45 53 41 29
E-mail : contact@serf-taxes.com

www.serf-taxes.com